

# LE VERRE

## I Définition du verre

Le verre recyclé a deux origines :

- le verre industriel
- le verre provenant des ménages

On distingue plusieurs types de verre :

- Le verre creux (bocaux, pots, bouteilles, flacons)

C'est le plus couramment utilisé : 75% de notre consommation

Il est à déposer dans les containers à verre

- le verre plat (verre trempé, vitrage, glace)
- la laine et le fil de verre (textile, isolation)
- le verre technique (lunettes, ampoules, écrans cathodiques)

Ces trois autres types de verre doivent être déposés en déchetterie



## II Valorisation du verre

Le verre récupéré peut-être valorisé de deux manières :

### 1) Le réemploi = la consigne

Il est surtout développé dans le circuit « cafés, hôtels, restaurants ».

### 2) Le recyclage

Le verre est un matériau recyclable à 100 %.

Outre l'économie de matière première qui est de l'ordre de 700 kg de sable/tonne de verre fabriquée, l'utilisation du verre recyclé ou calcin permet une économie d'énergie de 100 kg de fioul/tonne.



314 Avenue Jean Monnet  
16170 ROUILLAC  
Tél.: 05.45.96.83.24

